



Canadian Network Operators Consortium Inc.

Consortium des Opérateurs de Réseaux Canadiens Inc.

***** POUR PUBLICATION IMMÉDIATE *****

LE CORC APPLAUDIT LE GOUVERNEMENT QUI SE PRONONCE EN FAVEUR D'UN PLUS GRAND CHOIX D'OPTIONS DE SERVICES SANS FIL ABORDABLES AU CANADA

Le 5 juin 2017

Toronto, ON – Le Consortium des Opérateurs de Réseaux Canadiens Inc. (CORC) salue le gouvernement et l'honorable Navdeep Bains, ministre de l'Innovation, des Sciences et du Développement économique du Canada, qui ont pris position en vue de fournir aux Canadiens un plus grand choix de services Internet haute vitesse abordables.

Le ministre a annoncé aujourd'hui que le CRTC sera appelé à reconsidérer une décision récente influant sur les types d'options de services sans fil qui sont offerts aux Canadiens. Cette décision avait eu pour conséquence de créer des barrières aux nouveaux types de services sans fil abordables et principalement fournis par Wi-Fi (« Wi-Fi first »), ainsi qu'à la couverture sans fil fournie par les grands fournisseurs nationaux sans fil lorsque les utilisateurs sont hors de portée d'un réseau Wi-Fi. Les exploitants de réseaux mobiles virtuels (ERMV) offrent des services de type « Wi-Fi first » en utilisant les services sans fil de gros fournis par les grands fournisseurs nationaux de services sans fil.

« Le CORC est fortement en accord avec les déclarations du ministre sur l'importance d'offrir des services concurrentiels et des services Internet haute vitesse abordables à l'ensemble des Canadiens », affirme Matt Stein, vice-président du CORC et président-directeur général de Distributel. « Dans le cas des services sans fil, de nouveaux types de services sans fil, des choix concurrentiels et une concurrence accrue de la part des fournisseurs ERMV sont nécessaires pour que tous les Canadiens puissent profiter d'un choix plus vaste, de nouveaux services innovateurs et de prix abordables. »

Le CORC milite constamment pour un accès équitable aux services sans fil de gros des importants fournisseurs sans fil nationaux. Il est essentiel que les concurrents disposent d'un tel accès pour fournir aux Canadiens des choix de services sans fil plus concurrentiels et des options de services sans fil à meilleur prix.

« L'annonce du ministre constitue un pas important vers l'accès aux nouveaux types de services sans fil pour les Canadiens. Nous sommes encouragés par le leadership continu du gouvernement, mais aussi par sa détermination à promouvoir les intérêts des Canadiens et la concurrence dans le marché des télécommunications. Nous avons également hâte de poursuivre notre travail pour veiller à ce que les concurrents aient accès à tous les services sans fil de gros dont ils ont besoin pour fournir des services sans fil hautement concurrentiels, innovateurs et abordables aux Canadiens », indique Michael Garbe, président du CORC et président-directeur général d'Accelerated Connections.

À propos du CORC

Le CORC est formé de 36 fournisseurs de télécommunications concurrentiels qui exploitent des réseaux filaires ou sans fil dans plusieurs régions du Canada. La mission du CORC est de favoriser des choix concurrentiels et l'innovation dans les services de communications offerts aux Canadiens.

Pour obtenir plus de renseignements ou une entrevue, veuillez communiquer avec :

Matt Stein au 416-342-7432 ou à Matt.Stein@distributel.ca

www.cnoc.ca